

> HISTOIRE - GÉOGRAPHIE

S'approprier les différents thèmes du programme

Géographie / classe de Quatrième

Thème 3 – Des espaces transformés par la mondialisation

- Mers et océans : un monde maritimisé.
- L'adaptation du territoire des États-Unis aux nouvelles conditions de la mondialisation.
- Les dynamiques d'un grand ensemble géographique africain (au choix : Afrique de l'Ouest, Afrique orientale, Afrique australe).

Extrait du [programme du cycle des approfondissements, BOEN n°11 du 26 novembre 2015](#).

Pourquoi enseigner des espaces transformés par la mondialisation en classe de Quatrième ?

Le thème « *des espaces transformés par la mondialisation* » invite à réfléchir aux effets des dynamiques de la mondialisation sur les territoires et aux enjeux spatiaux qu'ils posent. Le mouvement massif et croissant des échanges entre les espaces du monde, notamment par voies maritimes, amène des différenciations territoriales à toutes les échelles : mondiale, continentale et nationale.

Problématique : comment et pourquoi la mondialisation transforme-t-elle les espaces maritimes du globe et les territoires d'une grande puissance, les États-Unis, et d'un grand ensemble africain appartenant aux « Suds » ?

On cherchera de manière prioritaire à faire comprendre à l'élève :

- que l'essentiel de ce que les sociétés produisent, transforment, consomment et vendent, que ce soient des matières premières, de l'énergie, des produits manufacturés, est transporté par la mer ;
- que les mers et les océans sont des espaces de développement, des espaces de conflits et d'enjeux géopolitiques, des milieux aux ressources convoitées dont la conservation est un enjeu mondial ;
- que les territoires sont inégalement transformés par les dynamiques de la mondialisation auxquelles ils doivent s'adapter :
 - les États-Unis transforment en permanence leur territoire afin de demeurer un des pôles moteurs de la mondialisation ;
 - l'Afrique, dans la diversité de ses territoires, est soumise aux dynamiques de la mondialisation dont elle cherche à saisir les possibilités de développement malgré des fragilités structurelles.

Ce thème est l'occasion de **travailler plusieurs compétences du programme** et d'investir particulièrement **l'acquisition des repères géographiques** à l'échelle mondiale et sur les territoires étudiés, **la pratique du langage cartographique** par l'utilisation de cartes, et **la compétence raisonner en justifiant ses choix** sur les effets de la mondialisation par la pratique de l'analyse systémique.

Quelle est la place du thème dans la scolarité ?

- **Au cycle 3**, les élèves auront découvert quelques aspects de la mondialisation à travers les thèmes « Consommer en France » en **CM1** (trajectoire d'un produit consommé) et « Communiquer d'un bout à l'autre du monde grâce à l'Internet » en **CM2**. Les élèves auront pu s'initier à la géographie mondiale des échanges et du réseau internet. En **6^e** avec le thème « Habiter les littoraux » les élèves ont eu une première approche des différentes fonctions des littoraux (villes, tourisme et zone industrialo-portuaire).
- **Au cycle 4, en 5^e** l'étude de la géographie de la richesse et de la pauvreté a mis en évidence les inégalités sociales et économiques qui existent dans le monde tandis que les thèmes sur les ressources limitées et le changement global auront sensibilisé les élèves au fait que ces questions se posent à l'échelle mondiale. Les thèmes 1 et 2 de **4^e** permettent de percevoir la mondialisation par les deux faits majeurs que sont l'urbanisation et les mobilités humaines. En **3^e** différents impacts de la mondialisation sont observés sur les territoires français et européen.
- **Dans toutes les séries du lycée**, l'étude de la mondialisation est poursuivie en classe de première (en bac pro) ou de Terminale avec une analyse plus spécifique du processus, des acteurs et des débats sur certains territoires, notamment sur les enjeux géostratégiques.

Quels sont les points forts du thème pour l'enseignant ?

Ce thème permet d'aborder les questions majeures suivantes, dans des termes qui ne sont évidemment pas ceux dans lesquels on les posera en classe.

Le premier enjeu est de **regarder la mondialisation depuis la mer** et pas uniquement depuis les littoraux.

Ainsi, 80 % des échanges mondiaux sont réalisés par voie maritime le long d'itinéraires et de routes stables empruntés par des flottes de plus en plus puissantes alors que les espaces maritimes fournissent un tiers des hydrocarbures. Certains lieux de passage occupent une place stratégique (détroits et canaux). Ces phénomènes entraînent une très forte, mais encore bien inégale, maritimité des espaces terrestres (degré de dépendance au fait maritime d'un espace donné, mais aussi degré d'anthropisation des espaces maritimes). Surtout, on assiste aujourd'hui à la **maritimisation** d'un nombre croissant d'États littoraux qui se tournent de plus en plus vers la mer pour des raisons géoéconomiques et géopolitiques. Ils se dotent des moyens leur permettant d'affirmer leur souveraineté territoriale (zones économiques exclusives), la mise en valeur de leurs richesses maritimes et leur intégration aux échanges mondiaux. Cette territorialisation des espaces maritimes et la projection des politiques de puissance des grands États, qui sont tous des puissances maritimes et navales, sont parfois génératrices de tensions, voire de conflits.

Espaces de ressources et d'échanges, les mers et océans subissent des pressions anthropiques croissantes. Face à la fragilisation des milieux océaniques, régulateurs climatiques et espaces de ressources, la question d'un développement maritime et littoral plus durable est devenue un enjeu mondial majeur.

Par l'organisation de leur territoire, les États reflètent avant tout leur degré d'intégration au processus de maritimisation de l'économie mondiale. Ainsi, les grandes façades maritimes polarisent souvent les plus fortes densités de population, les lieux les plus convoités du monde, les plus grandes métropoles et les plus puissants appareils portuaires.

Le deuxième enjeu repose sur l'**impact de la mondialisation sur les territoires** et leur organisation.

Les États-Unis – 1^{ère} puissance économique et maritime mondiale (ZEE, systèmes portuaires et intensité de leurs trafics, puissance navale de l'US Navy...) – fondent leur dynamisme, leur rayonnement et leur puissance sur leur capacité à recomposer et restructurer en permanence leur immense territoire national, avec pour objectif de répondre au mieux de leurs intérêts aux défis posés par les nouvelles conditions économiques et sociales issues de la mondialisation. Ils sont une parfaite illustration de cette évolution **par le développement d'interfaces et la transformation différenciée de leurs espaces** et de leur société.

Le continent africain est encore trop souvent perçu comme étant en marge de la mondialisation contemporaine, et ce malgré une histoire qui illustre pourtant combien l'Afrique est depuis des siècles tout sauf oubliée par le reste du monde (trafic d'esclaves, colonisation, exploitation de ses ressources naturelles, dépendance persistante après les indépendances, engagement pour le développement et l'humanitaire...). L'Afrique contemporaine est bien insérée dans la mondialisation, mais souvent à partir d'une position subalterne, inégale et dominée car longtemps subie plutôt que choisie. Elle cherche aujourd'hui à affirmer son autonomie en dégageant des marges de manœuvre grâce à la mise en valeur de ses immenses ressources (agricoles, énergétiques et minières). C'est à l'échelle des aires régionales que l'on peut percevoir ces différentes réalités et dynamiques. Dans chacune des trois aires proposées à l'étude, les défis de la mondialisation sont au cœur du développement et se traduisent par des inégalités territoriales et sociales, des choix d'aménagements et d'intégration régionale.

Comment mettre en œuvre le thème en classe ?

Il s'agit d'interroger la mondialisation (urbanisation, flux commerciaux, d'informations, intégration aux réseaux, mobilités humaines ...) afin de dégager des dynamiques spatiales. Le principe de la différenciation spatiale est au cœur de ce thème. Sans proposer d'étude de cas et sans attendre une étude précise de chaque sous-thème, l'analyse est à conduire successivement à l'échelle planétaire, à l'échelle nationale et à l'échelle régionale.

Sous-thème 1 : mers et océans : un monde maritimisé.

Le programme invite tout d'abord à regarder le monde depuis les mers et les océans, espaces parcourus par les flux mondiaux (transports maritimes, réseaux de télécommunication...). On pourra **suivre le trajet d'un conteneur ou d'un navire** via un site de suivi de trafic ou d'un armateur en l'accompagnant de la lecture de quelques cartes, **planisphères notamment**. On pourra localiser les principaux flux du commerce mondial, les routes utilisées, les grands ports concernés et mettre en évidence les points de passage stratégiques, les zones de piraterie, les principales façades maritimes. L'anthropisation des mers, l'exploitation de leurs ressources et leur vulnérabilité pourront être étudiées à l'aide de **quelques exemples** (zone de pêche, exploitation off-shore, repérage des grands vortex de plastique). La construction d'un **croquis** ou d'un schéma de synthèse peut être envisagée. Ce thème doit permettre la construction de repères géographiques majeurs. Les enjeux et les conflits de puissance, les revendications territoriales, les politiques des différentes puissances sur mer et sous les mers peuvent être utilement étudiés et cartographiés.

Sous-thème 2 : l'adaptation du territoire des États-Unis aux nouvelles conditions de la mondialisation.

Il s'agit d'étudier l'adaptation du territoire des États-Unis, « grande puissance attractive », aux nouvelles conditions de la mondialisation. À partir de photographies, de paysage et de cartes, cette étude – en s'appuyant sur **quelques exemples** – doit permettre aux élèves de repérer et comprendre cette dynamique. On sélectionnera des lieux emblématiques à la fois des phénomènes de crise et de restructuration (régions en crise du Nord-Est, Appalaches, Vieux Sud...) et de dynamisme et forte croissance (grandes métropoles mondiales, façades maritimes du Nord-Est, de Floride ou de Californie...). Les principales **régions et leurs dynamiques** seront identifiées et pourront être représentées sur un **croquis ou un schéma** de synthèse.

Sous-thème 3 : les dynamiques d'un grand ensemble géographique africain.

Le programme propose d'étudier un grand ensemble géographique africain au choix du professeur : l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique orientale ou l'Afrique australe. Il n'est pas attendu que le professeur s'engage dans un propos général sur le continent africain, présente plusieurs aires, entre dans une étude détaillée de ces aires régionales, encore moins dans l'étude des différents États qui la constituent. À l'aide de **photographies, de cartes, de graphiques et de textes**, le professeur doit – sur l'espace qu'il choisit – relater les grandes réalités démographiques, sociales, économiques et culturelles et mettre en évidence les marques liées aux dynamiques induites par la mondialisation (littoralisation, urbanisation, mobilités humaines, flux économiques, réseaux de transports et aménagements portuaires...). Les **très fortes différenciations spatiales** qu'elles entraînent débouchent sur de considérables écarts de développement.

Choisir **l'Afrique de l'Ouest**, aire aujourd'hui largement inscrite dans la mondialisation, amène le professeur à identifier des grands ports (Abidjan, Lagos), des grandes villes et des formes d'urbanisation diverses (Dakar, Lagos) ainsi que la construction récente et encore incomplète de réseaux de communication qui permettent les exportations des matières premières et la diffusion des produits importés. Le développement et la part croissante de cette aire dans l'économie mondiale (en termes de zone de production et en termes de flux, poids énorme du Nigéria, rôle des diasporas) peuvent être mis en évidence. La croissance démographique, l'opposition entre le littoral et l'intérieur ou la question de la sécurité (piraterie) peuvent illustrer les faiblesses qui subsistent au sein de cette aire.

Choisir **l'Afrique orientale** amène à discuter le lien entre maritimisation et mondialisation pour une aire géographique peu tournée vers l'Océan. L'Océan indien apparaît comme une zone grise de la mondialisation par les faits de piraterie, mais devient un espace relationnel entre Afrique de l'Est et Asie, la Chine notamment. Cependant, par la valorisation de quelques ressources et les **investissements d'acteurs mondialisés**, cette aire s'intègre partiellement à la mondialisation. Le professeur peut s'appuyer sur l'exemple du marché des fleurs coupées (Kenya, Éthiopie, Tanzanie), du tourisme de luxe de safari (Kenya) ou sur la pêche dans les grands lacs (Ouganda) et, dans une démarche systémique, montrer les enjeux du développement.

Choisir **l'Afrique australe** permet de montrer comment une puissance régionale, l'Afrique du Sud, s'intègre à la mondialisation comme **puissance émergente**, par l'exploitation maîtrisée de ses ressources naturelles, le développement d'infrastructures et une société multiraciale très fragmentée. Cette émergence irrigue cependant de manière très incomplète son voisinage composé de pays très pauvres encore dépendants d'elle. Mais son hégémonie est aujourd'hui remise en cause par la montée en puissance de nouveaux acteurs régionaux disposant de ressources (Angola, Mozambique) valorisés par des IDE non sud-africains.

Principaux repères spatiaux à construire

- Les mers et océans principaux ainsi que quelques lieux stratégiques (isthmes, détroits, canaux) ;
- les façades maritimes majeures et quelques grands ports mondiaux ;
- quelques grands repères du territoire des États-Unis et de l'aire régionale africaine étudiée : quelques métropoles, un État pour l'aire africaine, un axe de circulation.

Quelles sont les contributions du thème aux parcours et aux enseignements pratiques interdisciplinaires ?

Dans le cadre du **parcours Avenir**, ce thème peut permettre aux élèves de prendre conscience des transformations de métiers liés à la mondialisation dans de nombreux domaines. On peut ainsi envisager la rencontre de professionnels ou la visite d'une entreprise en lien avec les échanges internationaux (agriculture, industrie, recherche, tourisme, commerce, ...) ou bien la rencontre de professionnels du monde maritime.

Cette entrée peut contribuer à un EPI dans le cadre de la thématique **Monde économique et professionnel**. Ce thème peut s'inscrire dans plusieurs autres thématiques d'enseignements pratiques interdisciplinaires : **Transition écologique et développement durable** en lien avec *les mers et les océans* (pour les questions d'environnement ou de ressources halieutiques, de préservation et de conservation...) en collaboration avec les Sciences de la vie et de la Terre ; ou encore **Langues et cultures étrangères ou régionales** en lien avec *les dynamiques de l'espace des États-Unis* en collaboration avec les Langues Vivantes Étrangères. Les enjeux environnementaux de la citoyenneté ainsi que la solidarité dans le cadre de l'Enseignement Moral et Civique (l'engagement) peuvent ici être mis en relation avec le **parcours citoyen**.

Dans le cadre de **l'éducation à la défense et à la sécurité nationale** de l'Enseignement Moral et Civique, les notions de « puissance maritime », « de puissance navale », de « territorialisation des espaces maritimes » prennent une forte résonance.

Quels sont les écueils à éviter ?

- Vouloir être exhaustif lors de l'étude des États-Unis et de l'ensemble géographique africain.
- Étudier l'Afrique et non pas l'ensemble géographique spécifique.
- Développer une vision trop pessimiste ou trop optimiste de l'Afrique ou des États-Unis.
- Ne pas mettre en relation les effets spatiaux de la mondialisation avec l'organisation des territoires étudiés.